



Station de la Rochelle - L'Houmeau

Place du Séminaire - Boîte Postale n° 7
17137 L'HOUMEAU
Tél. (33) 46 50 93 50 - Fax (33) 46 50 93 79

L'Houmeau, le 23 avril 1996.

à l'attention du Président du CRPMEM
Poitou-Charentes

17 045 La Rochelle Cédex.

Objet : Avis sur l'utilisation de chaluts de maillage de 30 mm pour la pêche aux rougets dans les courreaux.

V/Réf. : votre courrier du 22 avril 1996.

N/Réf. : 1618-Ph.M

Monsieur le Président,

Dans votre courrier référencé ci-dessus, vous sollicitez l'avis de l'IFREMER pour l'utilisation d'un maillage de 30 mm par les chalutiers pêchant les rougets dans les courreaux.

Comme vous le savez, le chalutage est un métier par nature peu sélectif, et donc ses prises sont multispécifiques. Ainsi, en plus de l'espèce cible, de nombreuses autres espèces sont capturées en tant que prises accessoires. Cette activité a un impact encore plus dommageable sur ces espèces accessoires quand la pêche se pratique en zone côtière (comme dans le cas présent pour les courreaux), lieu privilégié de la répartition des jeunes individus (aires de nourricerie de la sole, du rouget barbet, du bar, du merlan, etc.).

Ainsi, toute pêche au chalutage en zone côtière avec des engins peu sélectifs et de faible maillage (30 mm) ne fait qu'aggraver l'état des ressources pêchées en tant qu'espèce cible ou accessoirement, et qui sont pour la plupart déjà surexploitées (cas de la sole notamment). Cela irait donc à l'encontre des mesures envisagées actuellement pour la reconstitution des principaux stocks du Golfe de Gascogne.

D'autre part, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la réglementation européenne relative à l'utilisation des maillages est en cours de modification (vers leur augmentation) pour une harmonisation et une simplification des usages et des contrôles, la notion de taux de captures accessoires autorisées en fonction de l'engin et de l'espèce cible étant clarifiée et renforcée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe Moguedet
Chef du laboratoire
"Ressources Halieutiques"